



Aperçu des prestations

World Mastercard® Gold Euro et World Mastercard® Gold Dollar



PRESTATIONS		avec un volume de transaction annuel de 15 000 EUR	avec un volume de transaction annuel de 15 000 USD
Bonus sur le volume de transactions¹	50% de réduction sur la cotisation annuelle (l'année suivante)		
	100% de réduction sur la cotisation annuelle (l'année suivante)		
Programme partenaire	Avantages Mastercard® Priceless® Cities	oui	
	Assurances voyage²		
	Assurance accidents moyens de transport (invalidité ou décès)	700 000 CHF	
	Frais de recherche, de sauvetage et de dégagement	60 000 CHF	
	Assurance confort de voyage		
	- nourriture et hébergement à l'hôtel en cas de départ retardé, annulation de vol ou correspondance manquée	150 CHF	
	- vêtements et articles de toilette en cas de restitution tardive des bagages d'au moins 6 heures	700 CHF	
	Assurance bagages	4 000 CHF	
Assistance²	Informations sur le voyage & avances sur frais	oui	
Assurances suppl.	Assurance du solde	optionnelle, payante	
Service de Cartes	Retrait d'espèces	oui	
	Option de paiement par acomptes ³	oui	
	Application Swisscard avec notification de solde ⁴	gratuite	
	Payer sans contact	oui	
	Paiement mobile ⁵	oui	
	3-D Secure – shopping en ligne sûr	oui	
	Service clientèle	oui, 24 h	
	Limite de dépenses, max. (dépend de la solvabilité)	20 000 EUR	20 000 USD
	Remplacement de la carte	48 heures (en général)	
	Pas de responsabilité ⁶ en cas de vol ou de perte de la carte	oui	
	Tenue de compte (monnaie)	EUR	USD
	Modes de paiement	Par ordre de paiement IP (International Payment Instruction)	oui
FRAIS	Cotisation annuelle carte principale	200 EUR	200 USD
	Cotisation annuelle carte supplémentaire	75 EUR	75 USD
	Retrait d'espèces à des distributeurs en Suisse/à l'étranger ⁷ /aux guichets	4%, au min. 10 EUR	4%, au min. 10 USD
	Frais pour transactions en monnaie étrangère ou à l'étranger	2,5%	
	Taux d'intérêt annuel⁸ à partir de la date de comptabilisation	14%	
	Frais pour la facture papier	1.95 EUR	1.95 USD
	Copie facture mensuelle (par ordre)	8 EUR	10 USD
	Double facture mensuelle à la propre adresse ou à une tierce adresse (forfait annuel)	20 EUR	25 USD
	Envoi à l'étranger (par facture mensuelle)	1 EUR	1 USD
	Frais de versement PostFinance (frais facturés par la Poste pour versements d'espèces au guichet postal)	selon le tarif postal actuel	
	Carte de remplacement (p.ex. en cas de perte, de vol ou de dommage intentionnel)	25 EUR	25 USD
	Envoi de la carte par exprès ou par coursier	frais effectifs, au min. 20 EUR	frais effectifs, au min. 25 USD
	Frais pour rappel de paiement	30 EUR	30 USD
	Recherche d'adresse	20 EUR	25 USD

1 Hors frais, intérêts, arriérés, retraits d'espèces, paiements des transferts et des opérations de change (aussi en substituts monétaires, tels que monnaie cryptée, Traveler Cheques, chargement des moyens de paiement sans espèces, etc.) ainsi qu'aux négociants en titres, paiements des prestations liées à la carte (p. ex., assurances optionnelles), ainsi que jeux de hasard et prestations semblables aux jeux de hasard.

2 Vous trouverez les dispositions détaillées (y compris les sommes d'assurance et les exclusions de responsabilité) dans les conditions d'assurance (incl. informations pour les assurés des assurances collectives) que vous pouvez consulter sur le site [swisscard.ch](https://www.swisscard.ch) ou demander auprès de Swisscard AECS GmbH.

3 L'octroi d'un crédit est interdit s'il entraîne un surendettement.

4 En fonction du produit de carte, certaines prestations de l'émettrice proposées dans/via l'application Swisscard ne sont pas disponibles, ou le sont de manière limitée, ou encore contre paiement. La prise en compte des transactions peut présenter des retards relativement à la notification (pas de données en temps réel).

5 Informations détaillées sur [swisscard.ch/mobile-payment](https://www.swisscard.ch/mobile-payment)

6 Pas de responsabilité, dans la mesure où tous les devoirs de diligence et de collaboration en vertu des Conditions générales (CG) ont été respectés.

7 Les transactions de loterie, de paris et de casinos seront traitées comme des retraits d'espèces aux distributeurs (à l'étranger).

8 Les dérogations s'appliquent le cas échéant aux contrats existants. Le taux d'intérêt annuel applicable se trouve sur la facture mensuelle actuelle de l'émettrice ou bien peut être demandé à tout moment au service clientèle de l'émettrice.